Saint-Georges du Bois



Éditorial du Maire

Conseils municipaux Actualités Urbanisme et Travaux Vie scolaire Page 2

Pages 3 à 7 Pages 8 à 20 Pages 21 à 22 Pages 23 à 24 Perspectives
Rétrospective
Brèves
Informations

Pages 25 à 31 Page 31

Pages 32 à 35 Pages 36 à 37

Pages 38 à 39

Edito



Dans mon précédent éditorial, je vous présentai les principaux investissements qui devaient voir le jour au cours de cette année 2018. Nous arrivons à la mi-année et plusieurs d'entre eux ont bien avancé, ainsi de l'Espace Culturel sur la place de la Mairie qui ouvrira ses portes courant septembre, après plusieurs mois de travaux.

La période d'été sera particulièrement chargée avec les travaux à l'école maternelle et à l'accueil périscolaire, mais aussi plusieurs chantiers de voirie qui ont déjà commencé. Nous pourrons ainsi accueillir les bus S.E.T.R.A.M. de grande capacité dès septembre. Le chemin des Garandières et le parking de l'impasse duPré de la Vigne vont aussi être refait.

L'étude de réaménagement des secteurs Sainte Apolline et Rue de Souligné a commencé et des premiers échanges avec les riverains seront organisés à l'automne.

Les principales allées de l'ancien cimetière vont recevoir un sol en stabilisé, fini le sable...

S'agissant des enfants de notre école, nous poursuivons l'équipement informatique qui est déjà très développé depuis trois ans, avec l'acquisition d'une vingtaine de tablettes et de trois video-projecteurs fixes pour la maternelle (l'école élémentaire est déjà équipée).

A la rentrée, nous aurons à faire face à la nouvelle organisation de la semaine scolaire sur 4 jours avec la mise en place d'une récréation surveillée quotidienne de 16h15 (nouvel horaire de fin des cours) à 16h45 pour permettre aux parents qui le souhaitent de récupérer leurs enfants à la même heure que précédemment. Ce service sera gratuit. Le mercredi, un centre aéré étendu à la journée

entière sera proposé par le syndicat du Bocage Cénomans. Il se tiendra à la maison de l'enfance et de la jeunesse située sur notre commune.

Le dossier du city-stade a pris un peu de retard car nous n'avons pas encore reçu la notification de toutes les subventions demandées mais la consultation des entreprises a été lancée mi-juin.

C'est aussi au cours de l'été que nous choisirons l'application mobile pour améliorer notre communication avec nos concitoyens.

Comme vous le savez, ces premiers mois de 2018 ont connu un boulversement sur notre territoire avec le décès de Jean Claude BOULARD. C'est donc Stéphane LE FOLL, ancien ministre de l'agriculture, qui a été élu à la présidence de la communauté urbaine Le Mans Métropole. Un séminaire d'une journée avec le nouveau Président est programmé début septembre.

Ces premiers mois ont permis à notre village d'accueillir des nouveaux professionnels avec deux nouveaux médecins généralistes et un kinésithérapeute ainsi que deux nouveaux exploitants commerciaux pour le supermarché d'une part et le salon de coiffure d'autre part. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et leur assurons que nous serons attentifs à répondre à leur besoin éventuel de développement, si besoin.

Je souhaite à chacune et à chacun un très bon été 2018 et émets le vœux que les aléas climatiques, notamment les inondations, ne nous touchent pas trop sévèrement à l'occasion des traditionnels orages d'été.

Franck BRETEAU Maire mairie-sgdb@orange.fr

Permanence des Élus : Le Maire, Franck Breteau, reçoit le samedi matin de 10h à 13h00. Jacky Lebouc, maire adjoint à l'urbanisme et Béatrice Pineau, maire adjointe chargée des Affaires Sociales recoivent sur rendez-vous.

Conseil Municipal 20 février 2018

Adhésion au groupement de commande de gaz LE MANS MÉTROPOLE

Il est proposé à la commune de Saint-Georges-du-Bois, à l'instar des autres communes de Le Mans Métropole, de rejoindre le groupement de commande pour l'achat de gaz à compter du 1er juillet 2018. La mise en concurrence des fournisseurs sera organisée par Le Mans Métropole, coordonnateur du groupement, qui sélectionnera également l'offre la plus avantageuse et notifiera le marché à l'attributaire. Le conseil municipal se prononce en faveur de l'adhésion au groupement de commande gaz, autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement et désigne L'EPCI Le Mans Métropole en tant que coordonnateur.

Réaménagement de la mairie

Les travaux se dérouleront en 2019. Cependant, d'ores et déjà, il convient qu'un maître d'œuvre établisse un avant projet. Madame Florence Hubert, qui pilote ce dossier, indique qu'un contrat de maîtrise d'œuvre est en passe d'être signé, pour un montant de 12 000 Euros TTC.

Demande de subventions DETR ET DSIL

Les travaux de rénovation de l'école maternelle et d'extension de l'accueil périscolaire étant décidés, et faisant l'objet d'une inscription de crédits au budget primitif 2018, le conseil municipal décide de sollliciter le concours de l'Etat afin de compléter le financement déjà obtenu de la Région d'un montant de 11180 Euros. Il autorise le maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR et du DSIL pour l'année 2018, et adopte le plan de financement suivant :

	DÉPENSES		RECETTES
Tvx école	104785,00	Subvention Région obtenue	11 180,00
Tvx accueil périscolaire	13475,00	Subvention DETR sollicitée (50%)	59 130,00
		Subvention DSIL sollicitée (20%)	23 652,00
		Part de la commune (20,54%)	24298,00
TOTAL	118260,00	TOTAL	118260,00

CONTRAT DE RURALITE

Le projet de city stade, évalué à ce jour à 85 709,73 Euros, acquisition du terrain comprise, bénéficie d'un financement de 15 000 Euros de la part du Comité National pour le Développement du Sport. Une subvention a été également sollicitée auprès de la Région ; à ce jour, le dossier est en cours d'instruction. Le maire propose au conseil municipal de solliciter le concours de l'Etat dans le cadre du DSIL, volet Contrat de Ruralité. Cette demande de subvention sera effectuée en lien avec Le Mans Métropole, qui est chef de file pour ce type de financement. En conséquence, le conseil municipal sollicite une subvention dans le cadre du Contrat de Ruralité, autorise le maire à déposer un dossier de demande auprès de l'Etat, et adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

0	ÉPENSES	R	ECETTES
Acquisition fonciere	21 826,73	Sub notifiée (Héritage 2024)	15000,00
Acquisition city stade	47700,00	Sub sollicitée Pacte Ruralité Région (10%)	8570,97
Terrassement prépar.sol	t 16183,00	Sub sollicitée Contrat Ruralité (23%)	20000,00
		Part de la commune (49%)	42138,76
TOTAL	85709 ,73	TOTAL	85709 ,73

Affaires diverses

Le sivom du Bocage Cenomans met en œuvre un projet social, qui vise notamment à coordonner les services offerts à la population, à savoir le Relais Assistantes Maternelles et Parents, le centre de loisirs, l'accueil Pomme de Reinette pour la petite enfance, les tickets sport, les séjours, le centre aéré, l'accueil périscolaire. Un comité de suivi sera en charge de ce dossier.

Encadrement des enfants à la cantine : une consultante a établi un diagnostic de la situation en intervenant durant une semaine dans le cadre scolaire. Elle va dispenser une formation de deux jours aux agents d'encadrement de la cantine, puis effectuera un suivi de la mise en œuvre des propositions qui émergeront de ces temps de diagnostic et de formation.

Conseil Municipal

Approbation du compte administratif 2017

Monsieur Jacky Bailly excuse le receveur municipal, Madame Gousset, qui assiste à un conseil municipal dans une commune voisine. Il présente le Compte Administratif de l'année 2017 :

	DÉPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	1 152 040,65	1 450 303,44
Report année précédente		585 136,15
TOTAL	1152040,65	2 035 439,59
Excédent de fonctionnement	nt :	883 398,94
Opérations de l'exercice	857 804,56	367 039,55
report année précédente		135 170,12
TOTAL	857 804,56	502 209 ,67
Restes à réaliser	200 427,66	358 270,85
TOTAL Restes à réaliser	1 058 232,22	860 480,52
Résultat corrigé d'investiss	ement (déficit) :	-197751,70

Monsieur Bailly précise que les résultats de l'année 2017 présentent un caractère particulier. En effet, aux résultats de la commune, il faut ajouter la part des résultats de l'ex communauté de commune du Bocage Cenomans attribuée à la commune de Saint-Georges-du-Bois. Résultats de la commune et de l'ex communauté de communes agrégés :

TOTAL	-309471,58
Déficit d'investissement ex communauté de communes:	-111719,88
Déficit d'investissement corrigé St-Georges-du-Bois	-197751,70
TOTAL	1136848,68
Excédent de fonctionnement ex communauté de communes:	253449,74
Excédent de fonctionnement St-Georges-du-Bois	883398,94

Le déficit d'investissement nécessitera une affectation obligatoire de l'excédent de fonctionnement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de 2017.

Vote des taux des impots locaux

Le maire rappelle que cette année, les bases de la fiscalité ont été augmentées en fonction de l'inflation constatée entre novembre 2016 et novembre 2017 au lieu de l'inflation estimée pour l'année à venir, ce qui a entraîné une augmentation des bases de 1,24%. Par ailleurs, les recettes estimées pour cette année, que ce soit les dotations ou les recettes fiscales, sont suffisantes pour couvrir les besoins budgétaires. Comptetenu de ces éléments, le maire propose de ne pas augmenter les taux pour 2018. Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux à leur niveau actuel.

Les recettes fiscales attendues et les taux seront en conséquences les suivants :

TAXES	BASE PRÉV	ISIONNELLES	TAUX	PRODUITS
D'habitatio	on	2087000,00	12,15%	253571,00
Foncier Bati		1212000,00	8,98%	108838,00
Foncier Non Bati		58 1 0 0,00	19,24%	11178,00
C.F.E.		98 900,00	8,69%	8594,00
TOTAL				382181,00

Le projet de budget est présenté comme suit par Monsieur Jacky Bailly :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET
Charges à caractère général	429537,00
Charges de personnel et frais assimilés	620600,00
Atténuations de produits	3813,00
Autres charges de gestion courantes	232270,00
Charges financières	43 000,00
Charges exceptionnelles	1 000,00
Dotations aux amortissements et provisions	105 299,23
Dépenses imprévues	36 000,00
Virement section Investissement	762604,53
TOTAL DES DÉPENSES	2234123,76

RECETTES	BUDGET
Atténuations de charges	23 060,00
Produits des services, du domaine et ventes	86 000,00
Remboursement sinistre	
Impôts et taxes	736 290,00
Dotations, subventions et participations	378510,00
Autres produits de gestion courante	11 640,00
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Opérations d'ordre de transfert entre section	171 246,66
SOUS-TOTAL	1406746,66
Excédent de fonctionnement reporté de 2017	827 377,10
TOTAL DES RECETTES	2234123,76

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	BUDGET
logiciels	6 000,00
Amortissement des emprunts	115927,00
Immobilisations corporelles	121 935,20
Travaux en régie	8 000,00
Immobilisations en cours	15500,00
Opérations	788 567,56
Amortissements	163246,66
Déficit antérieur reporté	467 314,77
Dépenses imprévues	30 000,00
TOTAL	1716491,19

RECETTES	BUDGET
Produit de cessions	313191,85
FCTVA et TA	37 424,00
Subventions	188500,00
Amortissements	105 299,23
Virement de la section de fonctionnt.	762604,53
Affectation partielle excédent fonct.	309471,58
TOTAL	1716491 ,19

Les principales dépenses d'investissement se détaillent comme suit :

DEPENSES	BUDGET
Achat de logiciels	6000,00
Achat de terrain	1 201,00
Terrains de voirie	10000,00
Matériel informatique	15700,00
Mobilier	4713,95
Acquisitions jeux extérieurs, matériel atelier etc.	46700,00
Constructions (travaux bâtiments)	27 000,00
Installations diverses (cordon lumineux, rambarde presbytère etc.)	15500,00
Opération école primaire	22440,00
Opération terrains sportifs et de loisirs	248 569,55
Opération bibliothèque	149371,01
Opération école maternelle accueil périscolaire	166987,00
Opération aménagement de la mairie et de l'agence postale	101 200,00
Opération city sta	100000,00
TOTAL	915382,51

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif de 2018, qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 2 234 123,76 Euros et en investissement à la somme de 1 716 491,19 Euros. :

Attribution des subventions aux associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations de la commune et décide à titre exceptionnel d'attribuer la somme de 500 Euros à l'association Restauration de croix et calvaires, qui a participé gracieusement à la restauration du calvaire de la rue de Souligné.

ASSOCIATION HORS COMMUNE	SUBVENTION
Association restauration croix et calvaires	500,00€
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Accueil peri-scolaire	4000,00€
Dynamiques boisgeorgiens	430,00€
APETS 72 Parents	1 350,42 €
Entente sportive	1750,00€
École trompe souris :	
Classe de découverte	1 600,00 €
 Coopérative scolaire 	1 100,00 €
Projet de carnaval	600,00€
À pleine page	3 200,00 €
Association des commerçants	900,00€
St Georges Bien Être	150,00€
Akiltoor	350,00 €
Association pétanque	200,00€
Kazokou	250,00 €
TOTAUX	16380,42 €

Horaire de la journée scolaire à partir de la rentrée de septembre 2018

Le maire indique que le directeur d'académie a demandé aux communes et aux conseils d'école de se prononcer sur les horaires à appliquer à partir de la rentrée de septembre 2018, date à laquelle la semaine scolaire sera organisée sur 4 jours. Il rappelle les horaires actuels dans le cadre de la semaine de 4,5 jours : 8h45 à 12H00 et 13H30 à 15H30.

Il convient de répartir les heures actuelles du mercredi matin sur les autres jours de la semaine.

Le maire précise qu'il a consulté le personnel communal qui encadre la pause méridienne, et celui-ci s'est prononcé pour le maintien d'une pause de 1H30. Le conseil municipal propose les horaires suivants, en concertation avec l'équipe pédagogique:

8H45 à 12H00 et 13H30 à 16H15.

Une garderie journalière sera organisée par la commune, de 16H15 à 16H45.

Conseil Municipal 4 juin 2018

Sécurisation de l'emprunt structure

Le maire rappelle que cet emprunt, contracté en 2007 pour la construction de la cantine, est indexé sur le Libor Dollar. La première période, qui s'achève en 2018, est à taux fixe de 2.90 %.

Le taux pour la période suivante, de 2019 à 2033, est de 3,90 %, sauf lorsque le Libor Dollar dépasse 5,90 %, ce qui entraîne l'application du taux du moment, additionné du montant constitué par la multiplication par 5 de la différence entre ce dernier taux et 3,90 %.

Il est à signaler qu'une telle augmentation du taux ne s'est jamais produite durant les 10 années écoulées. Cependant, le maire fait observer que le Libor Dollar a augmenté de façon importante depuis décembre 2017. C'est la raison pour laquelle la Caisse d'Epargne a été

contactée, pour réfléchir à une sortie de cet emprunt avant le début de la période à risque, c'est-à-dire 2019. La Caisse d'Epargne propose d'intégrer l'indemnité de sortie pour partie dans le taux, et pour l'autre partie dans le capital d'un nouvel emprunt.

En outre, le maire précise que la commune va bénéficier du versement du Fonds de Soutien, qui sera versé annuellement durant 11 ans.

Le montant de la nouvelle échéance annuelle, diminué du versement du Fonds de Soutien, va permettre de conserver le niveau de l'échéance actuelle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la Caisse d'Epagne -sortie de l'emprunt, et financement de l'indemnité dans le taux à hauteur de 40 000 Euros, et pour le solde dans un nouvel emprunt d'une durée de 20 ans à taux fixe- et décide de demander le versement du Fonds de soutien.

Avenant à la convention cadre sur les conditions d'adhésion à Le Mans Métropole

Lors de l'adhésion de la commune à Le Mans Métropole, un montant de dotation de solidarité/neutralité versée par l'EPCl à la commune a été fixé, pour tenir compte du solde du produit fiscal et des compétences transférées.

Ce montant était de 215 060 euros pour 2017. Les éléments définitifs de l'exercice 2016 étant désormais connus, la dotation va être ajustée avec un montant de 217 754 € pour 2018.

Le conseil municipal approuve ces dispositions, et autorise le maire à signer l'avenant à la conventioncadre sur les conditions de l'adhésion de la commune à Le Mans Métropole.

Augmentation de la contribution des communes au syndicat du parc de la riviere

Le Sivom du Parc de la Rivière a proposé une augmentation de 3000 Euros pour l'année 2018, pour faire face notamment à l'augmentation des frais de personnel.

En effet, le recours aux emplois aidés par l'Etat n'est plus possible pour le recrutement de la personne qui assure l'entretien de l'étang et de ses abords.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'augmenter la contribution de la commune de 3000 Euros.

Convention de mise à disposition des locaux de l'accueil périscolaire au Sivom du BOCAGE CENOMANS

Le Sivom du Bocage Cenomans souhaite se tenir prêt à faire face à une augmentation des effectifs du centre de loisirs à compter de la rentrée de septembre 2018, compte-tenu de l'ouverture le mercredi matin.

La commune de Saint-Georges-du-Bois pourrait mettre les locaux de l'accueil périscolaire -agrandis dès la rentrée de septembre 2018- à disposition du Sivom, en complément des locaux actuels de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse limités à 40 enfants, moyennant un loyer annuel de 1000 Euros.

Ce loyer ne serait demandé qu'en cas d'utilisation effective des locaux.

Le conseil municipal approuve ces dispositions, et autorise le maire à signer la convention à intervenir avec le Sivom du Bocage Cenomans et l'association de l'Accueil périscolaire.

Remplacement d'un agent

L'un des agents communaux, assurant des tâches d'encadrement à la cantine, la traversée des écoliers et l'entretien de locaux, fait valoir ses droits à la retraite.

Par ailleurs, du fait de la modification de la semaine scolaire, des créneaux horaires de certains agents vont se trouver libérés.

Le remplacement de la personne partant en retraite sera effectué par répartition de certaines heures aux agents déjà en poste, et par recrutement de nouveaux agents.

Le conseil municipal prend acte de la réorganisation des horaires, et autorise le maire à procéder aux recrutements nécessaires.

Convention avec Le Mans Métropole pour la maintenance, l'entretien et le renouvellement des poteaux d'incendie

Le conseil municipal décide de confier toutes les interventions techniques sur les poteaux d'incendie à Le Mans Métropole.

Il autorise le maire à signer la convention à intervenir.

Mutuelle SOLIMUT

Le maire informe que la mutuelle Solimut, qui propose aux habitants une assurance complémentaire santé, va ajouter une quatrième offre à son catalogue, avec d'avantage d'options.

PLU Communautaire

Le terrain situé derrière le cimetière va devenir constructible et susceptible d'accueillir 6 maisons. Le maire alerte le conseil sur la nécessité de prévoir l'agrandissement du cimetière.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de marquer l'intérêt de la commune pour ce terrain dans la perspective d'extension du cimetière, afin de permettre la notification d'un sursis à statuer en cas de projet, dans l'attente d'un nouveau classement dudit terrain dans le nouveau PLU communautaire.

Actualités

Décès de Jean-Claude BOULARD

C'est le 31 Mai dernier que Jean Claude BOULARD, maire du Mans depuis 2001 et Président de la communauté urbaine Le Mans Métropole depuis 1983, est décédé, à l'âge de 75 ans.

Une cérémonie en son hommage s'est déroulée à la cathédrale Saint Julien, en présence du Président de la République et de son épouse ainsi que de très nombreux élus sarthois. Franck BRETEAU était naturellement présent pour représenter notre commune à cette cérémonie très émouvante. Il a souhaité livrer ici pour les boisgeorgiens et boisgeorgiennes ce qu'il ressentait de l'édile sarthois qu'il a côtoyé depuis de nombreuses années « L'ancien Président de la Métropole nous avait accueilli en 2017 au sein de cette nouvelle instance avec le réel plaisir d'élargir le territoire intercommunal à des communes d'essence rurale. Il le répétait régulièrement, insistant sur le fait que notre territoire était un des seuls à avoir réussi cette harmonie entre le territoires urbains et ruraux.

Profondément attaché à la Sarthe, il a toujours su faire front commun avec tous les autres responsables publics, au delà des différences d'opinion, lorsque des menaces approchaient. Particulièrement fier de sa ville qu'il a fortement contribué à embellir, il avait une vision pour qu'elle se développe, notamment à travers le tourisme auquel il était très attaché dans le cadre des initiatives



prises par le Pays du Mans qu'il présidait. Chacun le sait, au-delà de l'homme public, Jean Claude BOULARD était un grand humaniste et un homme de culture. Il a pu terminer ses deux derniers livres quinze jours avant de mourir et cela a du être un véritable soulagement pour celui qui maniait avec délicatesse l'écriture de notre langue. Jean Claude BOULARD aimait nous parler de son enfance, près de Ballon. Visiblement la corvée de lait l'avait marqué car il l'évoquait souvent en soulignant combien son caractère répétitif l'ennuyait.

J'ai appris à le connaître en travaillant à ses côtés, au Pays du Mans et au S.C.O.T. puis à la communauté urbaine. Il m'impressionnait sur sa capacité à fédérer autour de lui, même quand les points de vue de départ étaient éloignés les uns des autres. C'était un homme libre qui ne se rangeait derrière aucune idée reçue, même si c'était à contre-courant de la pensée dominante. C'est peut-être ce que j'appréciais le plus en lui. »

Adieu Président... »

ESPACE CULTUREL: Les travaux sont finis



Depuis plusieurs semaines l'ancienne pharmacie située place de la Mairie était en travaux pour accueillir le futur Espace Culturel qui comprendra la bibliothèque A Pleine Page qui va déménager de ses locaux actuels, près de l'accueil périscolaire à l'Espace Trompe souris. C'est une vaste salle de plus de 120 m², avec des espaces dédiés aux petits d'une part, aux adolescents d'autre part ainsi qu'une pièce réservée à la tenue d'ateliers qui accueillera dès la rentrée non seulement les amateurs de lecture mais plus globalement les boisgeorgiens curieux de l'offre culturelle qui s'y déroulera. Ce lieu sera aussi l'occasion d'organiser des rencontres culturelles autour des arts vivants notamment. Les jeux de société devraient aussi trouver leur place à terme. Des expositions verront le jour et cet espace culturel bénéficiera d'une annexe dans la salle en contrebas de la Mairie pour y accueillir les plus importantes d'entre elles.

Nous attendons maintenant le mobilier et l'équipement informatique qui devraient arriver au plus tard le 15 septembre.

Les bénévoles de l'association A Pleine Page sont mobilisés pour vous accueillir à cette nouvelle adresse dès la rentrée de septembre (voir l'article de l'association). Un renforcement de l'encadrement sera proposé par la municipalité, notamment les mercredis après-midi, pour développer l'accueil des petits.

Le service jeunesse du Sivom du Bocage Cénomans a été sollicité pour faire des propositions d'activité qui pourraient venir s'intégrer dans l'une des offres existantes (accueil des mercredis, centre aéré des vacances scolaires, tickets sports, etc...)

Ce lieu sera ouvert à tous et doit devenir un espace de rencontre pour toutes celles et tous ceux qui sont attirés par le monde de la culture.



Amber G

lamburgers à emporter le jeudi de 18h00 à 21h00

Produits Frais et Locaux Place de la mairie à St Georges du Bois

DΩ

P.9

BUDGET 2018

Le budget global de cette année 2018 (fonctionnement et investissement) est de 3 950 615 €. Avec les graphiques ci-dessous vous pouvez voir le budget attribué aux recettes et dépenses d'investissement.

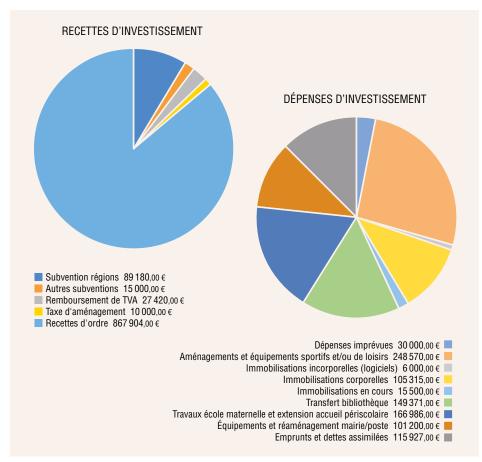
Le montant des nouveaux investissements pour cette année atteint 1 249 176€.

248 570 € sont destinés à une provision pour des aménagements et équipements sportifs et de loisirs et 101 200€ pour le réaménagement de l'agence postale et de la mairie. Pour les investissements en équipement et matériel la

commune a retenu 105 315€, dont à peu près le tiers servira à renouveler l'équipement pour l'entretien des espaces verts.

149 371€ sont consacrés à l'espace culturel. La région subventionne ces travaux à hauteur de 93 000€.

Pour les travaux de l'école maternelle et l'extension de l'accueil périscolaire, la commune a prévu 166 986€. La région attribue une aide financière de 11 180€. L'Etat a également été sollicité pour deux subventions d'un montant total de 82 782€.



Le supermarché change de propriétaires



Depuis la mi-mai M. et M^{me} MERCIER ont repris les destinées du supermarché Utile ouvert il y a dix ans par M. et M^{me} HARRY qui ont souhaité prendre leur retraite.

Les nouveaux commerçants du supermarché de la commune sont des professionnels de longue date de la grande distribution et arrivent des Deux Alpes où ils avaient la direction d'un supermarché du même groupe.

Ils ont eu aussi une expérience antérieure à Angoulème où ils ont possédé un magasin, toujours dans le groupe U.

Alors que Madame MERCIER est nantaise, Monsieur a passé une partie de son enfance au Lude. Leur souhait était de racheter un magasin dans le grand ouest, dans une petite commune proche d'une grande ville. Les intéressés souhaitaient trouver une affaire avec un potentiel de développement et Saint Georges du Bois leur est ainsi apparu comme répondant à tous leurs critères.

Les nouveaux exploitants souhaitent s'intégrer au mieux à notre commune ainsi qu'à celle d'Etival, notamment en participant et en appuyant les activités associatives.

Des nouveaux services devraient voir le jour d'ici la fin de l'année, nous annoncent-ils, pour répondre encore mieux aux besoins de la population. Nous leur souhaitons la bienvenue à Saint Georges du Bois.

CHARLOTTE S'EN MÊLE...

C'est le nouveau nom du salon de coiffure rue de Sablé, depuis le départ de M^{me} ROBLOT, la gérante du salon « Couleurs et Chignons ». Nous souhaitons donc la bienvenue à Charlotte DUPIN, 31 ans. Coiffeuse depuis l'âge de 15 ans, elle a exercé dans grand nombre de salons, de la grande enseigne aux petits salons de milieux ruraux. Elle a dernièrement été responsable de grandes enseignes pendant 3 ans, et a désormais décidé de travailler à son compte. C'est avec plaisir qu'elle vous acqueillera dans

C'est avec plaisir qu'elle vous accueillera dans son salon, du mardi au samedi.



Anne-Laure Roblot, notre ancienne coiffeuse et sa successeure Charlotte Dupin

P.10

Aménagements des secteurs Rue de Souligné et croix Ste Apolline

Nous vous présentions les périmètres d'intervention de ces deux futurs aménagements dans notre précédent bulletin.

Depuis, Le Mans Métropole qui réalisera ces travaux dans le cadre de sa compétence voirie. a lancé une consultation pour choisir le maître d'œuvre qui va être chargé de proposer les différents aménagements attendus, sur la base de notre cahier des charges. C'est un bureau d'études paysagiste et aménageur urbain sarthois dénommé Terre à Terre qui a été choisi conjointement par la commune et Le Mans Métropole.

La toute première réunion de travail s'est tenue le 1^{er} juin et a permis aux différentes parties prenantes de se connaître et de revoir le calendrier des différentes phases préparatoires. Parmi elles, les phases de concertation commenceront au second semestre avec dans un premier temps des riverains volontaires au sein d'un comité de pilotage et ensuite une présentation « grand public ». Un début de réalisation au second semestre 2019 reste l'objectif.

Les travaux commenceront par l'enfouissement des réseaux aériens.

LES PRINCIPAUX POINTS DU CAHIER DES CHARGES

Secteur de la rue de Souligné

- Sécuriser et améliorer la liaison piétonne entre la place de la Mairie et le nouveau pôle constitué de l'école primaire et du pôle santé.
- Limiter efficacement la vitesse rue de Souligné
- · Maintenir en les réorganisant le nombre de places existantes rue de Souligné.
- Sécuriser les abords de la maison de l'enfance. et de la jeunesse rue de Pruillé le Chétif

Secteur de la rue Sainte Apolline

- · Limiter la vitesse en entrée de bourg rue du Mans
- Sécuriser le carrefour entre la rue du Mans et la rue Sainte Apolline
- Conserver la capacité de stationnement rue Sainte Apolline (périmètre concerné par le projet : du chemin piéton rejoignant la rue du Mans au débouché de la rue Sainte Apolline sur la rue du Mans)
- Prendre en considération la circulation d'engins agricoles qui fréquentent le carrefour actuel (rayon de braquage)

Les éléments du cahier des charges pourront être complétés à l'occasion de la première réunion du comité de pilotage qui devrait se réunir dès septembre.

Décès de Jacqueline **BRAULT**, ancienne conseillère municipale



Le 23 Mars dernier Jacqueline Brault, conseillère municipale de 1983 à 1989, est décédée à l'âge de 95 ans. Avant de partir en maison de retraite. Jacqueline BRAULT vivait dans notre commune où elle continuait à s'intéresser à la vie de notre village. Impliquée dans le C.C.A.S pendant son mandat, elle fut toujours à l'écoute de celles et ceux qui connaissaient des difficultés. L'ancienne élue boisgeorgienne eut aussi une forte implication militante au sein de l'Action Ouvrière Chrétienne.

Les membres du conseil municipal rendent un hommage appuyé à sa mémoire.

Joël MEDINA met fin à ses activités de médecin généraliste



Il s'était installé à Saint Georges du bois le 4 Février 1980 au 32 rue du Mans, à côté du maréchal ferrant alors toujours en activité.

En ce temps là, la difficulté pour les nouveaux médecins était de trouver des emplacements pour s'installer! Ce fut donc une maison particulière qui accueillit le premier cabinet médical sur la commune. Associé dès 1982, ce qui était rare à l'époque, il convainc la municipalité de lui vendre un petit terrain sur la place de la Mairie (à l'emplacement de l'ancienne pharmacie) où il fait construire une maison qui sera livrée en kit par une filiale des Charbonnages de France. Pendant près de vingt ans l'activité médicale sera concentrée à cet endroit. Changement de siècle. changement de lieu, ce sera le projet de la Place Pasteur conçu en collaboration entre l'ancienne pharmacienne, Joël MEDINA et la municipalité. De nouveaux associés se joignent à cette aventure iusqu'à ce que ces lieux soient à nouveau trop petits et que les nouveaux médecins et la

pharmacie souhaitent se transférer sur les lieux actuels, à côté de l'école Trompe Souris, cours Jacques MONOD. Joël MEDINA a toujours eu la préoccupation de garantir ce qu'il désigne lui-même comme étant la « continuité des soins ». D'où une recherche permanente de remplaçants pendant ses absences et l'habitude de travailler ensemble. Certains d'entre eux sont devenus ses associés puis successeurs. Nous lui devons beaucoup pour le développement de la présence médicale dans notre village qui fait de Saint Georges une commune très enviée sur ce sujet. Il aura continué à œuvrer jusqu'au bout de sa présence professionnelle sur ce sujet puisque, si son départ entraine un médecin en moins, ce sont DEUX nouveaux médecins généralistes qui arrivent. Ainsi la docteure Marion DROUET (sur la photo ci-dessous, avec un gilet rose) lui a succédé dès le début avril et le docteur Benjamin CARRARA (derrière Franck BRETEAU), devrait s'installer très prochainement (il intervient déjà comme remplacant).

Joël MEDINA est aussi un passionné de culture et... de pêche à la mouche qu'il aime pratiquer dans quelques contrées paradisiaques. Sans être collectionneur c'est un passionné de beaux timbres à travers lesquels il avoue découvrir beaucoup de choses. Il fut aussi conseiller municipal pendant deux mandats, au sein de l'équipe de Franck BRETEAU, l'actuel Maire. Les professionnels de santé et les élus d'hier et d'aujourd'hui ont souhaité le remercier de son implication à l'occasion d'une soirée conviviale au restaurant le P'tit Saint Georges.



Un nouveau kiné place Pasteur

Nous souhaitons la bienvenue à Stéphane TIROT. Résidant sur la commune depuis novembre 2016, il a implanté son cabinet de kinésithérapeute sur la place Pasteur depuis le mois d'avril. Pour tracer rapidement son parcours, Stéphane TIROT a obtenu son bac scientifique avant de passer son concours en prépa, et d'intégrer une école de kiné pendant trois ans sur Paris. Il a exercé en libéral sur le quartier du Ribay. au Mans, de 2014 jusqu'à son arrivée sur la commune.





- complémentaire santé - « Mutuelle Village »

Proposer à tous les habitants de la commune la possibilité d'accéder à une complémentaire santé à des conditions avantageuses.

[NOUVEAUTÉ 2018]

Création d'une nouvelle garantie!

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la **Mutuelle Solimut Centre Océan** propose un contrat collectif à tous les habitants de St-Georges-du-Bois.

Afin de répondre aux besoins du plus grand nombre, une nouvelle garantie avec des prestations améliorées vient de rejoindre les 3 options délà existantes.

L'adhésion est sans limite d'âge, sans délais d'attente et sans questionnaire médical.

Pour toute demande d'information :

- > Rencontrez la mutuelle lors de la prochaine permanence : mercredi 04 juillet (de 15h30 à 18h30)
- Ou contactez Coralie Gasnier au 07 87 55 13 07 pour un rendez-vous personnalisé en agence ou à domicile.

La permanence aura lieu dans la salle du sous-sol de la mairie



Des nouveaux moyens de communication à venir...

Avec le dernier bulletin municipal, nous vous avions invité à répondre à une enquête sur les moyens de communication. Nous remercions les 89 personnes qui y ont répondu.

Voici les réponses obtenues :

Q1 : A partir de quel support allez-vous chercher les informations de la commune ? (Plusieurs réponses possibles)

Site internet 43 **Bulletin municipal** 80

Q2 : Estimez-vous que les outils de communication existants sont suffisants ?

OUI 65 (73%) NON 20 (22%)

Q 3 : Avez-vous accès à internet ?

OUI 72 (81%) NON 10 (12%)

Q4 : Si oui, par quels moyens ? (Plusieurs réponses possibles)

Ordinateur (fixe ou portable), tablette 73 Téléphone 37

Q5 : En cas de besoin, souhaiteriezvous échanger RAPIDEMENT avec la municipalité à partir de votre smartphone (ou iPhone), via une application interactive gratuite ?

OUI 34 (rapporté au nombre de personnes disposant d'internet sur leur téléphone : 90%) NON 43

Q6 : Seriez-vous intéressé par la mise en place d'un panneau d'information lumineux ?

 OUI
 48 (54%)

 NON
 28 (31%)

Q7 : Connaissez-vous la fréquence du bulletin municipal ?

TRIMESTRIELLE3 FOIS PAR AN
28 (31%)
2 FOIS PAR AN
04 (05%)
La réponse exacte est TROIS FOIS PAR AN

Q8 : Cela vous convient-il ?

OUI 76 (85%) NON 07 (08%)

Suite à ces réponses, nous allons mettre en place une application sur téléphone mobile prochainement et allons lancer l'étude d'implantation d'un panneau lumineux afin que sa lecture ne constitue pas un danger pour la circulation automobile.

Le bulletin municipal papier et le site internet seront maintenus. A noter que la fréquentation de ce dernier a atteint un record en mars avec près de 1100 visiteurs.

P.14

PLAN CLIMAT : se mobiliser pour agir localement

Grâce au Plan Climat en vigueur, le Pays du Mans anime des programmes et projets concrets comme la rénovation des bâtiments énergivores, la réduction des déchets, la mise en place de véhicules en autopartage et l'approvisionnement des restaurants publics et privés en produits locaux.

Aujourd'hui le Pays du Mans élabore un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial, pourquoi ? Le Plan Climat est avant tout une démarche positive pour co-construire une stratégie commune. Elus, acteurs et particuliers sont invités à contribuer à son élaboration pour créer un projet à l'image du territoire. Ce plan a pour objectif d'être adopté en fin 2018 et d'être mis en place dès 2019.

De quoi s'agit-il?

Le plan climat établira l'état des lieux du territoire et fixera des objectifs pour les années à venir dans les domaines suivants :

- La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre : Nous sommes sur la bonne trajectoire avec plus de 10% de baisse entre 2008 à 2014. Comment accélérer les économies et atteindre les objectifs nationaux?
- La production d'énergies renouvelables : nous nous étions fixés comme objectif de produire 20% de notre énergie à partir d'énergies renouvelables en 2020, mais on est encore loin du compte! Comment atteindre ces objectifs et produire une énergie propre et locale, dont les bénéfices reviennent au territoire?
- L'adaptation du territoire au changement climatique : le changement climatique se fait sentir déjà, au Mans entre 1971 et 2014 le nombre de jours chauds (>25°) a augmenté de 22 jours par an ! Comment s'adapter de manière positive ?
- La qualité de l'air : nos activités quotidiennes sont émettrices de polluants atmosphériques nocifs pour notre santé et l'environnement, comment les limiter et les gérer ?

Rendez-vous sur le site internet paysdumans.fr pour plus d'informations et pour contribuer au Plan Climat



DECHETS VERTS L'offre des services n'est plus adaptée

Pour la deuxième année consécutive, nombreux, parmi vous, se plaignent du dispositif actuel du ramassage des déchets verts, spécifiquement en période printanière. Nous avons constaté que l'augmentation de la fréquentation du quai à déchets verts est considérable et qu'il est nécessaire d'effectuer des rotations de benne pratiquement tous les jours.

Nous partageons ce constat et notons que la situation s'est particulièrement dégradée cette année.

La cause de cette situation vient de l'augmentation de la fréquentation du site. Pourquoi constatonsnous une telle augmentation des volumes alors que les règles d'accès n'ont pas changé?

La plateforme aux déchets verts est ouverte aux habitants de Saint Georges du Bois et d'Etival. Toutefois, depuis cette année la commune de Pruillé le Chétif a fermé son service et la plateforme disponible la plus proche devient celle de Saint Georges.

De plus, des nombreux actes d'incivilité continuent à s'y produire et des déchets et gravats autres que les déchets verts continuent à y être déversés. Cela bloque alors les rotations des bennes le temps de faire le tri qui s'impose.

D'autre part, des personnes d'autres communes utilisent ce service qui ne leur est pas destiné. Rappelons que la plateforme n'est pas surveillée et qu'il est très difficile de prendre en flagrant délit une personne indélicate.

Rappelons également que les communes du territoire du Bocage Cénomans sont les seules du périmètre Le Mans Métropole à avoir conservé un dispositif de proximité. Le principe communautaire est d'inviter la population à se rendre dans les déchetteries dont la plus proche est, pour nous, celle de la Chauvinière à Allonnes.

Devant cette situation, nous sommes amenés à fermer régulièrement le site lorsque les bennes sont pleines. Malgré cette fermeture, nous relevons fréquemment des déchets qui continuent à être apportés par des personnes qui contournent l'accès fermé.

Il nous faut donc constater que le service n'est plus adapté au volume des besoins. Il était nécessaire d'attendre cette deuxième saison pour en avoir la certitude, c'est chose faite.

La compétence « déchets verts » relevant de Le Mans Métropole, nous avons sollicité un entretien sur ce sujet avec son nouveau Président pour lui demander la mise en place d'un service adapté.

Collecte du verre 2018 en porte à porte

MARDI 10 Juillet 7 août 11 septembre 9 octobre 6 novembre 4 décembre

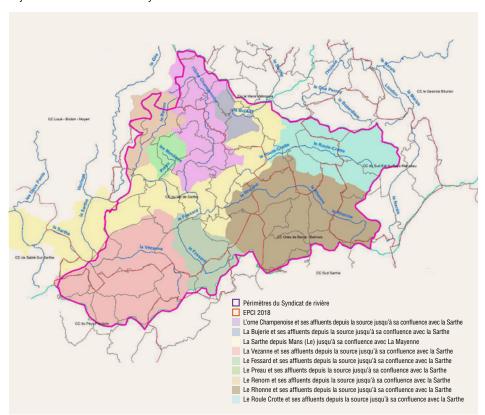
Le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval unifie

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Syndicats du bassin du Rhonne, de l'Orne Champenoise et de la Vezanne-Fessard ont fusionné en un syndicat unique : le Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié (SMSEAU).

Ce regroupement intervient dans le cadre de la prise de compétence par les EPCI de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le territoire du nouveau Syndicat Mixte s'étend sur 6 EPCI (5 communautés de communes et la Communauté Urbaine du Mans Métropole) qui lui ont transféré la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques). Le SMSEAU s'étend actuellement sur les 28 communes qui étaient déjà adhérentes aux anciens syndicats. Des évolutions sont néanmoins à prévoir concernant ce périmètre. En effet, celui-ci doit s'étendre dans les mois à venir pour inclure une 7^{ème} communauté de communes et des bassins versants dits « orphelins ». Ce nouveau territoire sera composé de 7 bassins versants et 52 communes.

Un CTMA (Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques) est en cours sur chacun des 3 bassins versants du syndicat. Ce contrat est signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour une période de 5 ans afin de mener des travaux de restauration sur les cours d'eau. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau et 20% par la Région des Pays de la Loire.



ORNE CHAMPENOISE

La mise en oeuvre du CTMA sur ce bassin se traduit par des travaux de remise en état de berges piétinées par les bovins, avec mise en place d'abreuvoirs et de clôtures, la gestion de la ripisylve* et des embâcles** et des travaux de renaturation des cours d'eau. Ce type d'aménagement permet de favoriser la colonisation du cours d'eau par une faune plus diversifiée et de redonner ses fonctionnalités d'auto curage et d'auto épuration au cours d'eau.

En 2017, des travaux ont été réalisés sur les communes de Chaufour Notre Dame, Fay, Etival Lès-le Mans, Voivres Lès-le Mans, Roézé sur Sarthe et Fillé sur Sarthe.

En 2018, les travaux sont prévus sur les communes de Chaufour Notre Dame, Fay, Etival Lès-le Mans, Voivres Lès-le Mans, Roézé sur Sarthe et Spay.

RHONNE

Différentes actions sont menées : gestion de la ripisylve* et des embâcles**, désenvasement localisé du lit en réponse à une problématique spécifique, renforcement de berges aux abords des routes, gestion de la renouée du japon (espèce végétale exotique envahissante).

Un travail a également été engagé concernant la gestion des ouvrages, dans le but de répondre à une problématique d'envasement sur les biefs (canaux d'amenée de l'eau vers les moulins).

En 2018, le travail portera sur la lutte contre le piétinement des berges tout en continuant bien entendu le travail engagé en 2017 dans les autres domaines.

Une consultation est en cours dans le cadre d'un marché public de travaux de restauration des cours d'eau. Des travaux doivent être engagés en septembre 2018 sur les communes de St Mars d'Outillé, Teloché et Mulsanne.

VEZANNE et FESSARD

Tout comme sur le bassin de l'Orne Champenoise, un CTMA est en cours sur les bassins versants de la Vézanne et du Fessard. Des aménagements d'abreuvoirs et de clôtures sont réalisés pour stopper le piétinement des berges par les animaux et des travaux de renaturation sont également mis en oeuvre. La gestion de la ripisylve* et des embâcles** est quant à elle effectuée par les agents du syndicat.

En 2017, des travaux ont été réalisés sur les communes de Courcelles-la-forêt et Mézeray.

En 2018, des travaux sont prévus sur les communes de Cérans-Foulletourte, Mézeray, la Fontaine-Saint-Martin et Roézé-sur-Sarthe. Une étude sur la continuité écologique sera également menée sur 4 ouvrages sur le Fessard et la Vézanne.

*végétation des bords de cours d'eau **bois en travers du cours d'eau et gênant l'écoulement

Le sarto à fromage

Damien Valente
vous propose ses fromages fermiers
de montagnes Auvergne, Jura,
Savoie

Sur le marché du mercredi Place de la Mairie à St Georges Commandez au 06 69 66 46 74



ENTRETIEN DES FOSSÉS : une obligation pour les propriétaires concernés

Nous connaissons des phénomènes pluvieux d'une intensité certaine qui remettent d'actualité le sujet de l'entretien des fossés. Depuis longtemps, un réseau dense de fossés existe dans nos campagnes, lesquels ont un intérêt majeur pour le bon écoulement des eaux.

Pour des raisons de confort ou quelque fois économiques lorsqu'il s'agit d'agriculteurs, de nombreux fossés ont été comblés illégalement. Lorsqu'ils ont été reconstitués sur un autre emplacement, cela peut se concevoir lorsqu'ils garantissent le même écoulement.

Malheureusement ils sont le plus souvent non entretenus par les propriétaires et au bout d'un certain temps, ne peuvent plus jouer leur rôle de drainage dans l'écoulement naturel des eaux.

La conséquence peut être le renvoi sur des parcelles voisines de situations de débordement d'eau, ce qui pose alors des problèmes de salubrité publique.

Nous connaissons des difficultés sur notre commune, notamment dans le secteur entre le chemin des Garandières et la limite avec Etival. L'absence d'entretien de certains fossés a pour conséquence le refoulement d'eau sur le dit chemin et dans les propriétés riveraines.

La municipalité a commencé à contacter les propriétaires concernés pour que le nécessaire soit fait et rappelle qu'à défaut le maire peut ordonner l'exécution des travaux nécessaires en vertu de son pouvoir de police générale (article L 2212-2 du code Général des collectivités Territoriales). La commune peut aussi invoquer l'article L 151-36 du Code rural pour réaliser des travaux de maîtrise des eaux pluviales (aux frais des propriétaires).

C'est pourquoi tous les propriétaires concernés sont invités à entretenir ou reconstituer en cas de comblement illégal les fossés concernés afin d'éviter de voir la commune recourir aux moyens dont elle dispose aux termes de la loi.

Les élus et les riverains victimes de cette situation comptent sur la compréhension des personnes concernées.





Pizza à emporter le mercredi à partir de 17H

Place de la Mairie à St Georges Commandez au 06 85 66 11 57

Urbanisme et travaux

Le calvaire route de Souligné restauré et réinstallé



Après plusieurs mois de restauration, cet élément du petit patrimoine de notre commune a retrouvé son site original d'implantation, rue de Souligné. Cette restauration a été réalisée avec l'aide de l'association « Croix et calvaires » qui s'est donnée pour objectif d'aider collectivités et particuliers à remettre en état ces innombrables éléments du petit patrimoine que l'on peut rencontrer dans notre département.

A cette occasion a été découvert une seconde Croix dans les broussailles bordant le calvaire. Elle a également été restaurée et réimplantée sur son socle d'origine.

Rappelons que ce calvaire est le point de départ d'un itinéraire de randonnée de 3,2 kms. Il s'agit de la partie nord de la ronde verte qui permet de cheminer en bordure du village jusqu'à la route de Cherelles, de la traverser et de poursuivre le chemin sur 390 mètres jusqu'à la route de Pruillé le Chétif, de prendre le chemin de Bel air à partir de la route des fouillées afin de se retrouver au chemin de la cheminée, à la sortie du village côté Le Mans.

Des travaux de rénovation dans la salle associative



Le mois dernier, quelques travaux de rafraichissement ont été effectués dans la salle associative : le couloir de l'entrée et les



WC ont désormais des nouveaux sols et les murs ont été refaits.

Plusieurs chantiers de voirie pendant l'été

Depuis quelques jours et jusqu'à la fin du mois de juillet, des travaux de voirie se déroulent sur différents emplacements de la commune.

Quels travaux?

Les aménagements des quais bus aux différents arrêts provisoires vont permettre de recevoir des bus de grand gabarit dès la rentrée. Le terminus de la ligne 34, route de Sablé proche du rond-point du supermarché, va être aménagé en site propre sur l'espace vert disponible à cet endroit. Cert aménagement nécessite de créer un espace d'arrêt de 22 mètres de long, de modifier l'emplacement de deux réverbères d'éclairage public et de dévier le cheminement piétons existant. Les autres arrêts se font sur chaussée et entraînent des aménagements plus simples. Toutefois les trottoirs devront être réhaussés de 14 cm pour garantir l'accessibilité handicapés dans les bus. Seul l'arrêt « mairie », en allant vers Le Mans, ne sera pas aménagé cet été car

il sera intégré au réaménagement du centre bourg/ rue de Souligné prévu fin 2019.

Le parking de l'impasse du Pré de la Vigne sera entièrement refait et le nombre d'emplacements de stationnement passera à dix.

L'affaissement constaté au centre de la place de la Mairie sera résorbé.

Des délaissés d'espace vert de très petite dimension rue des Lilas seront enrobés.

Un passage piétons surélevé sera réalisé devant l'allée des écoles.

Le trottoir de la rue des Sources sera rénové (à l'automne).

Des dispositifs de circulation alternée pourront être pris au cas par cas et nous comptons sur votre compréhension pour accepter au mieux la gêne qui pourra être occasionnée.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de la compétence voirie de Le Mans Métropole.

Vie scolaire

Temps Educatifs Municipaux (T.E.M.) : C'EST FINI



Les T.E.M. avaient été mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires et la mise en place de la semaine à 4,5 jours. Comme près de 80 % des communes au niveau national, Saint Georges du Bois a choisi de revenir à 4 jours, c'est le choix du conseil d'école. La municipalité s'était engagée, dès le départ de cette nouvelle réforme ouvrant le droit aux communes qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours, à suivre l'avis du conseil d'école. La conséquence est la fin des activités périscolaires de fin de journée appelées

Temps Educatifs Municipaux sur notre territoire. Nous remercions toutes celles et tous ceux (collaborateurs municipaux, prestataires et bénévoles) qui ont participé à cette expérience qui fut très intéressante. Ainsi au printemps dernier les enfants avaient réalisé des pièges à frelons asiatiques qui avaient été installés dans les espaces publics. Pour cela ils ont récupéré des bouteilles rondes (préalablement découpées) qu'ils ont peintes en rouge, et y ont déposé du sirop de grenadine. Chaque enfant a emporté sa création chez lui et le reste des pièges fabriqués a été accroché sur les hauteurs des arbres des deux cours de récréation (primaire et maternelle) et du parking de l'école pour ne pas mettre en danger les enfants.



Les nouveaux rythmes scolaires pour l'année 2018-19

Suite au retour à la semaine de 4 jours et à la suppression des TEM pour la rentrée 2018, le conseil municipal et le conseil d'école se sont mis d'accord pour organiser la semaine scolaire de la manière suivante :

Le personnel de mairie assurera une récréation surveillée de 16h15 à 16h45 afin de ne pas modifier l'horaire de reprise des enfants par les parents.

	LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VENDREDI
CLASSE MATIN	8h45 à 12h00	8h45 à 12h00	8	h45 à 12h00	8h45 à 12h00
PAUSE MÉRIDIENNE	12h00 à 13h30	12h00 à 13h30	12	h00 à 13h30	12h00 à 13h30
CLASSE APRÈS MIDI	13h30 à 16h15	13h30 à 16h15	13	h30 à 16h15	13h30 à 16h15



Un nouveau service de centre aéré le mercredi

Suite au changement du rythme scolaire dès la rentrée de septembre et au retour à la semaine de quatre jours, un service de centre aéré ouvert toute la journée sera disponible. Proposé par le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans, ce service qui existait déjà pour le mercredi aprèsmidi élargit son offre à la journée entière.

Classe de mer

Les élèves des classes de CM1 et CM2 sont allés avec des souvenirs pleins la tête.

des CM1 et CM2 à Quiberon (Morbihan)

en classe de mer à Quiberon du lundi 14 mai au vendredi 18 mai. Cette semaine très ensoleillée leur a permis de faire toutes les activités prévues : Visite de l'aquarium de Vannes, atelier aquarelle en bord de mer, char à voile, activité land art animaux marins sur la plage, promenade en bateau en direction de l'île aux moines, pêche à pied ainsi que la réalisation d'un carnet de voyage. Ils sont revenus enchantés

Le 23 avril dernier, le restaurant scolaire a fait l'objet d'une inspection sanitaire.

Explication simple des principes de l'inspection sanitaire : un agent de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) se rend, sans prévenir l'établissement concerné. dans ses locaux et contrôle la qualité de mise en œuvre du plan de maitrise sanitaire, globalement les conditions d'élaboration des repas et le respect des règles d'hygiène. A l'issue de cette inspection, le restaurant scolaire s'est vu attribuer la mention « très satisfaisant ». Nous tenons donc à féliciter nos collaborateur Xavier. VILLE et Patricia DUPONT pour leur excellent travail.



Associations

La bibliothèque « A Pleine Page » Déménage!



L'actuelle bibliothèque 24 rue de Sablé fermera ses portes aux lecteurs le samedi 23 juin à midi. La dernière semaine de juin sera consacrée à la mise en cartons de tous les livres pour le déménagement.

Elle reprendra ses fonctions dans l'espace culturel place de la Mairie 2ème quinzaine de septembre.

Pour plus de détail sur la date d'ouverture, rendez-vous sur le site internet de la bibliothèque (http://a-pleine-page.e-monsite.com) ou sur le site de la mairie (http://www.sgdb72.fr).

De ce fait, pour ne pas pénaliser les lecteurs, la durée des prêts et le nombre de livres empruntés seront modifiés : 10 livres par lecteur pour une durée de 12 semaines soit jusqu'au 15 septembre.

La nouvelle bibliothèque, c'est plus d'espace pour vous poser, lire et même boire un café ou un thé en bonne compagnie.

Ce nouveau lieu se veut plus convivial et propice à l'échange intergénérationnel, entre lecteurs et visiteurs.

Deux ordinateurs seront à votre disposition, vous pourrez y consulter le fonds de livres mais aussi avoir un accès internet, accès à des jeux en ligne. Vous pourrez consulter le catalogue de votre bibliothèque et vos prêts en ligne, depuis n'importe quel appareil (tablette, ordinateur, smartphone).

L'abonnement est de 8€ pour une année, par famille et non par lecteur, pour les habitants de St Georges du Bois et hors commune.

Le prêt est de 4 livres par lecteur pour une durée de 28 jours.

La bibliothèque n'est pas réservée aux adhérents. vous pouvez y venir en visiteur et passer un moment à feuilleter un livre et y donner rendezvous à vos amis ou votre famille. Elle compte à ce jour 18 bénévoles et n'attend que VOUS pour rejoindre cette équipe, ce qui permettra plus d'amplitude horaire d'ouverture au public, et de pouvoir répondre à la demande des usagers.

Le bénévolat à la bibliothèque ne se réduit pas à faire des permanences.

Chaque bénévole intervient dans ce qu'il souhaite (suivant son envie, ses connaissances ou son savoir-faire).

Par exemple :

- Gestion du site internet, communication.
- Animations autour du livre pour les enfants, les bébés lecteurs ou les adultes.
- Animations avec des jeux de société.

Peut-être avez-vous d'autres suggestions à faire à l'association?

L'espace culturel pourra aussi accueillir

- Des animations autour du conte, petites représentations théâtrales, projection de court-métrages grâce à l'association Kazokou.
- Des animations autour des jeux de société.
- Des expositions d'amateurs (peinture, photos, création des enfants de l'école du centre de loisirs et du foyer des cèdres)
- Des ateliers de partage de savoir-faire : familiarisation, initiation à des passe-temps et pourquoi pas l'utilisation d'internet ou de tablettes?...

Si vous souhaitez exposer ou proposer des animations, à vous de vous manifester auprès de la mairie ou des bénévoles présents à la bibliothèque en laissant vos coordonnées.

L'association « A Pleine Page » a prévu pendant tout le mois de novembre, de faire une **exposition pour le centenaire de la 1**^{ère} **guerre mondiale**. Des livres sont sélectionnés sur ce thème et une exposition « Le Dernier Assaut » de Jacques TARDI lui sera prêtée par la Bibliothèque Départementale.

Si vous avez des cartes postales de notre commune de cette période ou des courriers « des poilus de 14-18 » que vous accepteriez de partager, des photocopies seront faites et exposées.

Vous avez tout l'été pour faire vos recherches.

Les horaires d'ouverture au public vont augmenter. Du fait du changement de rythme scolaire sur la commune, la bibliothèque ouvrira tous les mercredis matins de 10h00 à 12h00.

Et vous pourrez profiter de votre passage sur le marché le mercredi soir pour y passer, car elle sera ouverte iusqu'à 19h00.

Voici donc les horaires de votre bibliothèque dès l'ouverture en septembre :

Lundi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à 19h00 Jeudi : 16h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 12h00

Vous pouvez contacter l'association A Pleine Page à l'adresse suivante :

a.pleine.page@wanadoo.fr

Informations du Tennis Club de St-Georges-du-bois

Le club vous propose :

La possibilité d'accéder aux courts pour une adhésion annuelle de 30 euros maximum pour une famille entière. Vous pourrez en profitez toute l'année, le début de la saison a démarré le 01 mai 2018, les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Les horaires d'accès sont de 8h à 22h afin de ne pas gêner le voisinage. Le club a la possibilité de vous prêter gratuitement

des raquettes notamment pour les enfants. Le bureau peut également organiser des initiations selon la demande.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contactez M. Clément, président de l'association, au **06.85.47.35.96.**

Accueil périscolaire



L'assemblée générale de l'accueil périscolaire a eu lieu le 13 février dernier. L'association se compose depuis de 8 membres du bureau et 6 salariés. Marie SALMON, la nouvelle présidente succède à Vanessa Fromentin. Le passage de relais s'est fait en douceur et l'association remercie Vanessa pour son investissement. Voici ci-dessus la nouvelle équipe. Autour de Marie SALMON (présidente), Florence Derouet (vice-présidente), Marylène CHANCEREL et Lucie MORAINNE (co-trésorière), Guillaume GLANGEAUD (secrétaire), Damien DULUARD, Anne-Laure BUREL et Renée LEROY (membres du bureau).

Les services de l'accueil sont accessibles à tous les parents d'élèves de l'école Trompe souris, le tarif s'établit en fonction du coefficient familial de chaque famille avec un taux horaire de 2€08 à 2€48. A ce jour, 101 familles bénéficient des services de l'accueil périscolaire. A compter de la rentrée prochaine, l'accueil continuera de fonctionner sur le même principe que cette année, le matin de 7H30 jusqu'à l'ouverture des classes et le soir de 16H45 à 18H30. Pour les mercredis, le centre de loisirs du bocage cénomans proposera ses services pour accompagner les parents dans la mise en place de la semaine de 4 jours.

Une nouveauté, l'association « accueil périscolaire de Saint Georges du Bois » vient de créer son compte Facebook (groupe fermé). Objectif : communiquer de façon moderne et interactive avec les parents. Nous invitons d'ailleurs tous les parents à faire une demande d'adhésion à ce groupe ce qui permettra à chacun de se tenir informé en temps réel sur les activités et rendezvous importants de l'accueil périscolaire.

Comme vous le savez peut-être, la mairie agrandit les locaux actuels pour faire face à la demande croissante depuis ces dernières années. A la rentrée prochaine, vos enfants seront accueillis dans de meilleures conditions avec un coin distinct pour les maternelles et l'ancienne bibliothèque sera le coin des grands.

La fin d'année approche à grand pas et nous souhaitons à tous les enfants et parents de très bonnes vacances. Enfin l'association en profite pour solliciter les parents qui feront du rangement dans les jeux, livres...de leurs enfants cet été, peut-être l'occasion de faire un don à l'accueil, ce qui permettra de renouveler en partie certains jeux au plus grand bonheur de vos enfants.

Vous êtes invités à l'inauguration du nouvel espace de l'accueil périscolaire qui aura lieu le vendredi 14 septembre à partir de 17h00.

KAZOKOU

Samedi 17 mars.

la fête du court métrage, évènement national, a permis à l'association de vous inviter dans sa «salle de cinéma» locale : le Hall de l'école primaire Trompe-Souris, avec deux séances différentes, réunissant une quarantaine de personnes à chaque fois. Les yeux et les oreilles attentifs ont pu visionner ces petits films de tous genres, classiques ou récents, tour à tour divertissants, étonnants, attachants.

Samedi 14 avril

avait lieu la projection du film « Demain », documentaire réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent. Environ 50 personnes ont pu voir, ou revoir, ce film motivant.

En parallèle de la projection, une salle était dédiée aux 15 enfants plus jeunes présents. Grâce à l'association « A pleine page » un coin lecture les y accueillait. Ils ont pu regarder des courts métrages adaptés, et réaliser des moulins à vent ou du coloriage.

La projection était suivie d'une collation, et d'une discussion animée par le collectif ALTERNATIBA. Grâce au Pays du Mans, l'exposition «Le climat vu de ma fenêtre» réalisée par Terra eco a pu être installée, afin que les enfants de l'école puissent la visiter sur le temps scolaire.

Dimanche 27 mai.

une balade contée et musicale dans les chemins de Saint-Georges du Bois a été organisée, avec les artistes Françoise Suhard et Julia Demaugé! Une cinquantaine de personnes, de tous âges, a ouvert grand ses oreilles pour écouter contes et musiques dans ces théâtres de verdure, échappant aux gouttes de pluie, aux orages mais aussi aux loups!

Retrouvez toutes les infos de l'association sur le site kazokou.fr ...

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez vous investir dans des projets de sensibilisation à l'image, n'hésitez pas à la contacter par mail à l'adresse kazokou@free.fr.

L'association des parents d'élèves vous remercie

L'association souhaite remercier l'ensemble des familles présentes à ses évènements, et souligner l'implication, la participation et la présence de tous les parents d'élèves volontaires et des membres de l'APETS, des enseignants, des intervenants TEM, de la coordinatrice TEM, et des associations du village, qui lui viennent en aide régulièrement.

L'APETS donne rendez-vous aux parents et enseignants, le jeudi 20 septembre à 20h à l'école pour faire connaissance autour d'un apéritif, et pour imaginer les évènements de l'année 2018-2019

A cette occasion, et grâce à votre participation aux évènements et actions de l'APETS, l'association réalisera un don pour la coopérative scolaire.

Événement : Stage World Dance Training vendredi 5 octobre 2018, dans la salle associative.

Deux séances : 19h45 - 20h45 ou 21h - 22h Partez en voyage à travers la danse !

Des chorégraphies simples et dynamiques, inspirées de danses du monde :

brésiliennes, afro-caribéennes, reggaeton, salsa, danse africaine...

Aucune expérience préalable n'est nécessaire, les personnes n'ayant jamais pris de cours de danse s'adaptent rapidement, et les danseurs y trouveront une opportunité de s'amuser et de s'exercer dans une ambiance chaleureuse.

Tous niveaux, dès 8 ans (les enfants doivent être accompagnés par un adulte participant)

Entrées : 5€ / adulte et 3€ / enfant jusqu'à 12 ans nombre de places limité / ouverture des ventes 20 mn avant la séance.

Venez nombreux soutenir l'APETS en participant aux évènements de l'association, pour que les enfants puissent en profiter!

LES DYNAMIQUES BOISGEORGIENS : Un calendrier bien rempli

L'association rappelle qu'elle organise des activités habituelles d'une part et des activités ponctuelles d'autre part.

Les activités habituelles sont les réunions bimensuelles des jeux de cartes, des jeux de société et loisirs créatifs partagés. Elles se tiennent les mercredis après-midi.

Les séances d'initiation à la danse sont les mardis soir et les randonnées pédestres mensuelles les lundis après-midi.

Dates à retenir pour le second semestre 2018

Réservées aux membres du club :

Mercredi 11 Juillet après-midi jeux de cartes et de société ,loisirs créatifs partagés , avec goûter à l'occasion de la fête des mères et des pères.

- Une journée spectacle à BAUGÉ est prévue Lundi 12 novembre .
- Une sortie Parisienne est organisée Mardi
 4 décembre (visite du musée du Chocolat et Déjeuner spectacle « Paris Merveilles » au Lido)

Sortie en Alsace (marchés de Noël et déjeuner spectacle au Royal Palace à Kirrwiller) organisée en collaboration avec l'association secteur Le Mans Ouest du 06 au 10 Décembre Enfin le repas de fin d'année est prévu samedi 1er décembre et la bûche de Noël le samedi 15 décembre.

Manifestations ouvertes à tout public :

Deux thés dansants organisés dans la salle Associative à St Georges du Bois :

- Dimanche 07 Octobre Thé dansant à 14 h tout public, animé par Brigitte Poussin.
- Dimanche 04 Novembre Thé dansant à 14 h tout public, avec Michel Béquin.

Toutes les personnes intéressées pour partager ces activités (jeux -loisirs créatifs — randonnées — danses — sorties — voyages) sont invitées à venir nous rejoindre pour passer un bon moment en toute convivialité. Elles y seront accueillies avec plaisir.

Renseignements et inscriptions : **02.43.47.24.66.** ou **06.66.93.76.74.**

L'association Akiltoor s'agrandit

L'association AKILTOOR compte désormais une cinquantaine d'adhérents et organise des soirées tous les jeudis de 20h30 à 0h00.

L'utilisation de la salle associative permet d'installer beaucoup plus de tables pour profiter de la centaine de jeux que compte aujourd'hui l'association.

Si vous avez l'âme d'un aventurier ludique, venez découvrir le monde fabuleux des jeux de sociétés modernes !



IMPORTANT: N'hésitez pas à noter dans vos agendas la « Fête du jeu » annuelle les 24 et 25 novembre 2018.

Saint-Georges bien être

Les cours de gym douce et gym tonique de l'Association St-Georges Bien-Etre se terminent les 3 et 4 juillet prochains.

L'année sera clôturée par une randonnée suivie d'un pique-nique autour de Rouillon avec l'association de cette commune.

Les 4 cours hebdomadaires assurés par Patricia ont été, encore une fois, couronnés de succès. Ils reprendront le mardi 11 et le mercredi 12 septembre 2018, aux horaires habituels. Vous êtes attendus nombreux pour

une nouvelle année sportive et conviviale. Le cours de gym douce du mardi à 16h45 est très prisé, ne tardez pas à vous inscrire avant qu'il ne soit complet. Tous les cours sont mixtes (de plus en plus d'hommes nous rejoignent).

Un cours d'essai est proposé pour les indécis.

Le formulaire de renouvellement sera diffusé aux adhérents disposant d'une messagerie dès la fin juin et des formulaires seront disponibles à la mairie dès le 20 août.

Merci d'en parler autour de vous, et rendezvous en septembre !

L'association du Football Club Saint-Georges / Pruillé : une saison ponctuée par les intempéries



Football Club Saint Georges / Pruille

La saison 2017/2018 vient de se terminer. L'année a été perturbée par une météo capricieuse et beaucoup de matchs ont été reportés.

Pour nos jeunes, la saison a bien débuté avec de bons résultats puis ils ont eu du mal à reprendre en 2ème phase à cause des intempéries.

Patrick Lenoir est fier de son équipe U12 qui a participé au « Tournoi du Mondial Villaret U12 » qui s'est déroulé les 2 et 3 juin 2018. Ils ont joué contre des grands clubs comme Marseille,

d'autres clubs d'Europe et du monde étaient présents. Ils ont fini 38^{ème} sur 48. Ils ont accueillis en hébergement, dans leur famille, une équipe Belge. C'est la 5^{ème} année que notre école de foot participe à ce tournoi grâce à Philippe Le Goff, qui est à l'origine de cette participation.

Les joueurs séniors, eux, se maintiennent respectivement dans leur catégorie. L'équipe A finit 6ème, l'équipe B finit 10ème et l'équipe C finit 6ème. La saison a commencé avec un entraineur extérieur, et jusqu'en mars 2018. L'an prochain, les équipes seront encadrées par des personnes internes au club.

L'équipe des vétérans termine 2^{ème} de son groupe, et a obtenu le fairplay cette année.

Comme chaque année, notre club organise des manifestations (Loto, pétanque, Diner dansant, bric à brac...), le FCSGP remercie tous les participants car ces manifestations sont nécessaires à l'équilibre financier du club.

Des portes ouvertes auront lieu en septembre pour la découverte du football.

Une nouvelle initiative de citoyens



Suite à la projection du documentaire « demain », un collectif se constitue, pour mettre en place des initiatives locales et écologiques à Saint Georges du Bois : incroyables comestibles dans les espaces verts de la ville, boîte à échange de livres, réduction des déchets, repair café... Les idées fusent !

Des initiations au travail dans les vergers (taille en vert, plantation d'arbres de variété ancienne...) seront mises en place prochainement, vous pouvez venir aider, ou bénéficier de cette transmission de savoir.

Le dimanche 30 septembre 2018 à 12h à l'étang, un pique-nique partagé est organisé, pendant lequel vous échangerez avec le collectif des idées à mettre sur la table et à côté de l'assiette (en cas de pluie : lieu alternatif :).

A cette occasion, vous pourrez (re-)découvrir les plantes autour de vous, et déguster des plats! Si vous êtes intéressés, rejoignez le collectif, en envoyant un mail à : collectifdemain@free.fr

Une activité supplémentaire pour le Fianchetto

Pour la nouvelle saison 2018-2019 (de septembre à juin), le Fianchetto (association d'échecs) projette d'ouvrir une section TAROT qui viendra se joindre à celle des échecs tous les

vendredis soirs, à l'ancien presbytère, place de l'Eglise, de 19h30 à 22h.

Pour tout renseignement, contacter l'association au **06.72.13.79.91**.

Perspectives

Maisons pour personnes âgées : Les travaux débuteront a l'automne

Sarthe Habitat a informé la commune que l'attribution des lots aux entreprises de construction pour le projet des 12 logements locatifs cours Jacques Monod dont 8 ayant vocation à être attribués à des personnes âgées avait été faite à la fin du mois de mai.

Le premier rendez-vous de chantier devrait se tenir début juillet et le lancement des travaux sur le terrain est annoncé pour le mois d'Octobre. Ce projet est très attendu sur la commune notamment par les personnes âgées qui se sont renseignées pour une demande d'attribution depuis plus de deux ans. La modification du financement des logements sociaux annoncée en 2017 par le gouvernement avait entrainé une forte réaction des bailleurs sociaux qui avaient gelé leurs projets pendant plusieurs mois dont celui de Saint Georges du Bois. La situation étant aujourd'hui apaisée, les projets ont pu redémarrer.

Dal

Rétrospective

Visite du sénat des dynamiques boisgeorgiens



A l'invitation du Sénateur Jean-Pierre VOGEL sollicitée par le maire Franck BRETEAU, les Dynamiques Boisgeorgiens ont pu visiter le Sénat le 26 janvier

Les nouveaux locaux du centre aéré inaugurés



Bien qu'ouverts aux jeunes enfants du territoire du Bocage Cénomans depuis mi-décembre, les nouveaux locaux du centre aéré n'avaient pas été inaugurés. Ce fut chose faite le 27 janvier dernier où une cinquantaine de personnes ont découvert la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, située 3 rue de Pruillé le Chétif. Ce sont dans des locaux entièrement réaménagés (siège de l'ex-communauté de communes du

Bocage Cénomans) que les jeunes enfants se retrouvent dorénavant les mercredis après-midi et pendant les petites vacances, pour les centres aérés organisés par le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans. D'une capacité d'accueil d'une quarantaine d'enfants, ce local dispose de trois salles permettant aux enfants de jouer en petits groupes en fonction des âges ou des activités souhaités. Deux dortoirs isolés permettent aussi de trouver un moment de repos pour celles et ceux qui le souhaitent. Un espace extérieur permet de profiter du grand air quand le climat le permet. La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse qui reçoit ces centres aérés est aussi équipée pour permettre le service des repas sur place.



Assemblée générale de L'U.N.C. S^T Georges du Bois/Pruillé le Chétif

Les anciens combattants et ayant-droits se sont réunis en assemblée générale le samedi 3 Février à Saint Georges du bois.

L'association constate la réduction régulière de ses effectifs, qui regroupent aujourd'hui encore une vingtaine d'adhérents sur les deux communes. La présence de représentants de l'U.N.C. est importante lors des cérémonies commémoratives patriotiques. Ce sont les membres de cette association qui sont les dépositaires des drapeaux du souvenir marqués au nom des deux communes (Saint Georges du Bois et Pruillé le Chétif) Après la partie institutionnelle qui a vu la réélection de



Les maires des deux communes

Roger CHOLEAU en qualité de Président, les adhérents ont partagé un moment de convivialité avec un concours de cartes suivi d'une galette en présence des maires des deux communes.

L'ASSOCIATION RECHERCHE UN JEUNE PORTE DRAPEAU

Vous appartenez à une génération qui n'a pas connu de conflit armé engageant des troupes en grand nombre, c'est une chance que vous devez à ceux qui, avant vous, se sont engagés pour défendre notre pays. Vous souhaitez participer au devoir de mémoire qui se perpétue notamment lors des cérémonies commémoratives en devenant PORTE DRAPEAU. Vous honorerez les couleurs de notre Pays en portant le drapeau officiel des anciens combattants de Saint Georges du Bois et Pruillé le Chétif. L'association et les deux communes ont besoin de votre engagement. A Chaufour Notre Dame, un très jeune concitoyen de la commune est devenu porte drapeau. C'est un exemple à encourager. Vous pouvez contacter le Président Roger Choleau (02-43-47-19-95) pour tout renseignement complémentaire.

Silence, on tourne, a connu un grand succès

Le samedi 17 Mars, les Dynamiques Boisgeorgiens proposaient une nouvelle pièce de théâtre avec la troupe du Haut Maine. Les comédiens du nord Sarthe ont proposé une pièce intitulée « Silence, on tourne » qui a su entrainer l'adhésion des quelque 200 spectateurs qui ont répondu présent pour cette soirée. Les traditionnelles crêpes ont également fait recette pour le plaisir des nombreux gourmands au rang desquels le maire s'est volontiers positionné.







P.32 Pour en savoir plus : www.sgdb72.fr P.33

Hommage au Lieutenant Colonel BELTRAME



La municipalité a souhaité marqué par un hommage officiel l'acte de bravoure du gendarme BELTRAME qui a donné sa vie en se substituant à une mère de famille qui avait été prise en otage le 23 Mars dernier près de Carcassonne. Plusieurs dizaines de boisgeorgiens et une délégation de gendarmes ont participé à une cérémonie le lundi 26 Mars qui fut pleine d'émotion. La commune a d'ailleurs reçu un courrier du Colonel DELHEZ, Commandant le groupement de la Gendarmerie Nationale de la Sarthe, remerciant la commune de l'attention portée à la mémoire du gendarme BELTRAME.

Chasse aux œufs proposée par l'A.C.A.B.

Les commerçants et artisans boisgeorgiens de l'ACAB ont organisé la quatrième chasse à l'œuf à l'occasion des festivités de Pâques. Sous un beau soleil en ce samedi de fin mars, une centaine de petits boisgeorgiens ont profité des festivités organisées place de la Mairie et de nombreux lots ont été gagnés. Chocolats, crêpes, jeux et convivialité étaient au rendez-vous. Les commerçants et artisans remercient tous les boisgeorgiens qui ont participé, participent et participeront aux manifestations de l'association qui animent notre village. A noter sur vos agendas que l'ACAB organisera son repas dansant annuel le samedi 17 novembre.

Les boulistes au parc de la Rivière



Le dimanche 3 juin, les boulistes de l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne se sont retrouvés à la maison de la Rivière pour une aprèsmidi de pratique sous une grande chaleur et dans une ambiance conviviale.

Carnaval du 24 Mars







Brèves

Bilan satisfaisant pour la fréquentation des jeunes boisgeorgiens aux activites jeunesse du Bocage Cenomans

La session des tickets sports du printemps s'est tenue pendant une partie des vacances scolaires, du 26 Avril au 4 Mai, et a permis à 184 enfants de nos cinq communes de participer à au moins une activité. Parmi eux 39 boisgeorgiens ont profité des divertissements proposés. C'est surtout la journée à Disneyland qui a connu une grosse fréquentation avec 96 enfants dont 31 boisgeorgiens.

Les boisgeorgiens du bout du monde

Nous avons eu des nouvelles d'Eric Vetier, un ancien habitant de Saint Georges du Bois, où il a grandi. Il a réalisé son rêve à l'autre bout du monde et vit aujourd'hui en Thaïlande, où il a créé l'une des principales agences immobilières du sud de l'île: Phuket Serenity Villas. Il n'oublie pas son pays natal, qui lui manque parfois malgré le cadre

City-stade

La consultation des entreprises chargées d'implanter le city-stade a été lancée début juin. Nous attendons les réponses pour le 21 juillet.

Nous attendons toujours la confirmation des financements sollicités auprès de l'Etat.



Le centre aéré des mercredis après-midi se déroule à Saint Georges, à la maison de l'enfance et de la jeunesse, rue de Pruillé le Chétif, depuis le début de cette année. Les jeunes boisgeorgiens y ont représenté 45% des effectifs soit 22 enfants. Rappelons qu'une navette est organisée pour les enfants des autres communes.

Pour ce qui est du centre aéré des vacances de printemps, il a accueilli en moyenne 27 enfants par jour dont 13 jeunes boisgeorgiens. Parmi les activités organisées, la sortie à l'aquarium de Touraine a été particulièrement appréciée.



paradisiaque dans lequel il se réveille chaque jour, et où il revient au moins une fois par an.

Le centre aéré d'été à Saint Georges du Bois

Le centre aéré d'été organisé par l'association L.E.J (Loisirs Enfance Jeunesse) se tiendra dans notre commune, à l'école Trompe Souris, du 9 juillet au 10 août.

Pour tout renseignement, consulter l'association au **07.81.92.52.17**

Un tram nommé Saint-Georges-Du-Bois



Depuis l'origine du tram au Mans la S.E.T.R.A.M. propose de donner le nom des communes membres de la communauté urbaine Le Mans Métropole à chacun des membres la composant. C'est ainsi que depuis février dernier, une rame nommée Saint Georges du

bois circule dans les rues du Mans.

Le baptême de cette rame ainsi que celles des autres communes du territoire du Bocage Cénomans s'est tenu au centre de maintenance le 26 Mai en présence des cinq maires.

ECO-PATURAGE: des nouveaux arrivants

Notre petite famille de moutons s'agrandit au parc des Hayes. En effet il y a quelques mois, deux petits agneaux y ont vu le jour, et trois

moutons adultes sont arrivés il y a deux mois. Ils sont donc neuf à se partager l'enclos à ce jour (7 adultes et 2 agneaux).



La tonte des moutons le jeudi 14 juin

Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...). Tél: 02.43.84.16.60

Familles rurales

Pour les familles, les personnes âgées, et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement. Tél: 02.43.39.34.36 Mail: le-mans.sad@wanadoo.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV. Tél: 02.43.14.33.60.

Informations pratiques

Mairie

Tél: 02.43.47.18.87- Mail: accueil@mairie-sqdb.fr Horaires d'ouverture :

• Lundi :	15H30 à 18H00
 Mardi, Mercredi, 	9H00 à 12H00
Jeudi, Vendredi:	et 15H30 à 18H00
 Samedi : 	9H30 à 12H00

Photocopies: en semaine à partir de 11H30 le matin et 16H30 l'après-midi. Le samedi de 9H30 à 12H00.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél: 02.43.83.51.97 - Mail: secretariat-sibc@orange.fr

Relais de la Petite enfance

Tél: 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail: relaispetiteenfance-sibc@orange.fr

Location de la salle associative

Au 24 rue de Sablé (408.05 m²) du samedi matin 9H00 au lundi matin 9H00

C.L.I.C. Centre Local d'Information et de Coordination couronne mancelle

Le CLIC s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leurs entourages et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Le CLIC de l'antenne d'Allonnes recoit sur rendez-vous tous les matins au CLIC ou au domicile et sans rendez-vous au CLIC le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. 11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale) Tél : 02 43 14 33 88 Mail: clic.cmno-allonnes@sarthe.fr

Maison des services ADMR Rives de la Sarthe

propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses...) Tél: 02.43.21.03.05

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie sauf en soirée où elle ferme 15 mn plus tôt tous les jours de la semaine. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél: 02.43.21.33.67

Bibliothèque « à Pleine Page »

Rue de Sablé à proximité de la salle associative.

Lundi et jeudi : Mercredi :	
 Tous les premiers Mercredi 	
matin de chaque mois :	10H30 à 12H00
Samedi :	

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 40 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11H30 au lundi 11H30. Renseignement auprès de la mairie

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière (sortie de St Georges du bois vers Etival).

· Lundi au vendredi :	8H30 à 18H30
Samedi ·	9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

 Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00 Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00 Samedi :9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en movenne, de réduire vos déchets de plus de 30%. N'hésitez plus!

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif: LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

Ramassage du verre en porte à porte : MARDI

10 juillet, 7 août, 11 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 décembre,

Transport

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes et à la demande en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche.

en savoir plus sur notre site internet : sqdb72.fr TIS (Le Mans - Noven - Sablé) Ligne 8

Dépliant TIS disponible en mairie et sur le site internet : www.lestis72.com

Notre commune et ...

... ses artisans :

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées Xavier Lebreton: 06.62.05.31.06

Plâtrerie, cloisons, isolation, plafonds SMATP: 02.43.72.78.55

Artisan peintre : Jean-Marie Pelletier: 02.43.47.14.49

Diagnostic amiante, plomb. termites, performances énergétiques, gaz électricité

Société ARNEMETIA: 06.82.92.38.20

SODIMAV: Panneaux isothermes: 02.43.47.10.67

Vente, installation, entretien et dépannage en plomberie et chauffage gaz : Sarthe Gaz : 06.75.39.18.23

... ses services :

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Clotteau, Dr Drouet, Dr Carrara: 02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos: 02.43.47.22.96

Sophrologue Florence Loutreux: 06.72.89.89.19

Kinésithérapeute - Ostéopathe

Manuel Dumont (ostéopathe) et Déborah Sarrelabout: 02.43.88.47.81 Stéphane Tirot: 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault: 06.14.13.17.47

Infirmier libéral

David Liger: 06.47.81.24.07

Psychothérapeute

Valérie Dessole: 09.53.76.53.39 ou 07.81.44.20.09

Diététicienne nutritionniste

Laurie Gehere: 06.26.47.58.22 Pharmacie Blandine Louapre: 02.43.47.18.82

Hypno thérapeute

Virginie Peré: 06.62.34.80.56 Pharmacie de garde: 08.25.12.03.04 **Centre Hospitalier**: 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée: 02.43.88.82.06

Centre Antipoison: 02.41.48.21.21

SAMU: 15

POMPIERS: 18 / 112 (portable)

URGENCES: 17

MÉDECINS DE GARDE: 116-117

... ses commercants : Couleurs et Chignons - Coiffure :

02.43.47.24.12 Eliz'en - Institut de beauté :

02.43.39.03.17

La Maison du Pain - Boulangerie, Pâtisserie: 02.43.20.21.08

L' Imprévu / Café du Midi - Bar. Tabac. Presse: 02.43.47.22.46

Leffray Stéphane - Vente de produits à la ferme (sur réservation) viande rouge. de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou 09.60.01.82.59

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant : 02.43.47.14.29

Le Sarto à Fromage* - Commerce ambulant - Vente fromages fermiers de montagne : 06.69.66.46.74

Magasin UTILE - Supermarché : 02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté : 02.43.43.06.00

Ongléance - Soin des Ongles : 06.03.74.26.97

Pat'Pizza* - Commerce ambulant -Vente de pizzas: 06.85.66.11.57

Rouillard Jean Pierre - Vente de produits (élevage local) : Blonde d'Aquitaine. Charolaise et Limousine en colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10 kg : 02.43.47.24.96

Le Jardin Louplandais* - Commerce ambulant - Vente de légumes de saisons : 06.43.13.39.83

La Ruche et l'Olivier* - Commerce ambulant - Vente de miels, olives, huile d'olives bio et produits dérivés

* Présents sur la place de la mairie le mercredi à partir de 16h.

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Éditeur de la publication : Mairie de St Georges du Bois - Directeur de publication : Franck Breteau - Comité de rédaction : élus de la commission communication. Céline Rolland / Laurent David - Photos : Mairie de St Georges du Bois - Conception / Maguette : Atm@sphère www.atmospherecommunication.fr - Impression Numeriscann'24 - Couverture : Le nouveau pôle santé - Dépôt légal : Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint Tirage: 950 exemplaires.

Calendrier des animations OUVERTES à TOUS Saint Georges du Bois

8 septembre	Bric à brac semi nocturne, organisé par l'association des Amis Pêcheurs de l'étang du Parc de la Rivière sur le terrain de la Blanchardière
30 septembre	Pique-nique partagé organisé par le collectif Demain, formé par des citoyens locaux aux initiatives écologiques à 12h à l'étang du Parc de la Rivière
5 octobre	Stage World Dance Training organisé par l'APETS (parents d'élèves) à partir de 19h45 à la salle associative
7 octobre	Thé dansant organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens et animé par Brigitte Poussin à 14h à la salle associative
13 octobre	Lâcher de truites, organisé par l'association des Amis Pêcheurs de l'étang du Parc de la Rivière à l'étang du Parc de la Rivière
	Ciné-goûter organisé par l'association KAZOKOU dans le hall de l'école élémentaire, rue de Souligné
13 et 14 octobre	Bourse aux jouets organisée par l'APETS à la salle associative
4 novembre	Thé dansant organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens à 14h à la salle associative
11 novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts, place de la mairie
17 novembre	Repas dansant organisé par l'association des Commerçants et Artisans Boisgeorgiens à 20h à la salle associative
24 et 25 novembre	Fête du jeu organisée par l'association Akiltoor à la salle associative

Rendez-vous sur le site internet de la commune www.sgdb72.fr